

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

## Section 1. Identification

Identificateur de produit	DEGOMMEUR 3.78L
Autres moyens d'identification	BO-1990-4
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Nettoyant pour adhésifs
Identificateur du fournisseur initial	Kosmic Surf-Pro Inc. 530, rue Charbonneau RR 102, Saint-Amable, QC J0L 1N0 Canada 450-649-3901 & 1-877-711-0711
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation	Canada – Utilisation 450-649-3901 9h – 16h Canada – Transport CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666

## Section 2. Identification des dangers

Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)	
Liquides inflammables (Catégorie 4)	
Irritation cutanée (Catégorie 2)	
Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)	
Irritation oculaire (Catégorie 2A)	
Danger par aspiration (Catégorie 1)	

## Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)



Danger

H227 Liquide combustible.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards. P264 Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. P331 NE PAS FAIRE VOMIR. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanées: Consulter un médecin. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate pour l'extinction. P403 Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Autres dangers connus	Aucun
-----------------------	-------

## Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)
Distillat de pétrole léger hydrotraité	64742-47-8	45-70
Dipentène/Limonène (Huile d'orange)	138-86-3/8028-48-6	5-10
Alcool benzylque	100-51-6	3-7
Diméthyl glutarate	1119-40-0	3-7
Éther de diéthylèneglycol monobutylique	112-34-5	3-7

\* Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) plage(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) en poids (sauf pour les gaz/propulseurs en volume) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).

## Section 4. Premiers soins

Inhalation	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin en cas de malaise.
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. NE PAS FAIRE VOMIR. NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration.
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. (15-20 minutes) En cas d'irritation ou d'éruption cutanées: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (15-20). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés) Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.

## Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)

Oxydes de carbone et autres gaz et fumées irritants/toxiques.

### Agents extincteurs appropriés et inappropriés

En cas d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate pour l'extinction.

### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8).

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte. Ensuite, placer la matière absorbante dans un contenant pour élimination ultérieure (voir section 13). La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.

## Section 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Porter un équipement de protection des mains/des yeux/du visage.

Avant de manipuler ce produit, il est très important de s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Assurez-vous de bien aérer. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, de vapeurs ou de brouillards. Tenir à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides sont toujours dangereux. Voir aussi Section 8.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des fuites.

## Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

### Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)

Limites d'exposition: CAS 107-98-2 ACGIH – TLV-TWA 50 ppm (STEL 100 ppm);

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser le produit avec une bonne ventilation. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

### Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues. Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques antiéclaboussures ou autre afin d'empêcher le brouillard d'entrer en contact avec les yeux. Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide	pH	Non disponible
Couleur	Jaune	Viscosité cinématique	Non disponible
Odeur	Caractéristique	Solubilité	Non disponible
Point de fusion/congélation	Non disponible	Coefficient de partage n-octanol/eau (log)	Non disponible
Point initial/domaine d'ébullition	Non disponible	Pression de vapeur	Non disponible
Inflammabilité	Liquide combustible	Masse volumique/Densité relative	Non disponible
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité	Non disponible	Densité de vapeur relative	Plus lourde que l'air
Point d'éclair	66°C creuset fermé	Caractéristiques des particules	Non disponible
Température d'auto-inflammation	Non disponible	COV	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible	Autre	Aucune connue

<b>Section 10. Stabilité et réactivité</b>	
<b>Réactivité</b>	Ne réagit pas dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Accumulation de vapeurs inflammables/explosives.
<b>Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)</b>	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures contre les décharges statiques.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Matières comburantes; etc.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun connu
<b>Section 11. Données toxicologiques</b>	
<b>Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation oculaire. Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques</b>	Irritation cutanée, rougeurs, douleurs; Irritation des yeux, rougeurs, larmoiements;
<b>Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)</b>	Sensibilisation cutanée – Possible; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible; Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible; Cancérogénicité – Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP; Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible; Danger par aspiration – Possible. Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.
<b>Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL<sub>50</sub> &amp; CL<sub>50</sub>)</b>	CAS 138-86-3 DL50 oral, rat 5300 mg/kg; CAS 112-34-5 DL50 oral, rat 5660 mg/kg; CAS 100-51-6 DL50 oral, rat 1230 mg/kg; DL50 dermal, lapin 2000 mg/kg; ETA non disponible dans ce document.
<b>Section 12. Données écologiques</b>	
<b>Écotoxicité (données aquatique et terrestre)</b>	Aucune donnée disponible pour le produit
<b>Persistante et dégradation</b>	Aucune donnée disponible
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune donnée disponible
<b>Mobilité dans le sol</b>	Aucune donnée disponible
<b>Autres effets nocifs</b>	Aucune donnée disponible
<b>Section 13. Données sur l'élimination</b>	
<b>Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés</b>	Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.
<b>Section 14. Informations relatives au transport</b>	
<b>Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD</b>	NON RÉGLEMENTÉ
<b>Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)</b>	NOT REGULATED
<b>Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)</b>	NOT REGULATED
<b>Précautions spéciales (transport/déplacement)</b>	Aucune
<b>Dangers environnementaux (IMDG ou autre)</b>	Aucun
<b>Section 15. Informations sur la réglementation</b>	
<b>Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé</b>	Consulter la Section 2 pour la classification appropriée. Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).
<b>Réglementation, canadienne relative à l'environnement</b>	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)
<b>Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement</b>	<p>United States OSHA information: This product is regulated according to OSHA (29 CFR).</p> <p>United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Refer to the ingredients listed in Section 3 &amp; Sections 12; 13 &amp; 14.</p> <p>United States TCSA information: Refer to the ingredients listed in Section 3.</p> <p>National Fire Protection Association (NFPA):</p> <p>HEALTH: 2    FLAMMABILITY: 2    INSTABILITY: 0    SPECIAL HAZARDS: Refer to Section 2 &amp; 3.</p> <p>HAZARD SCALE: 0 = Minimal    1 = Slight    2 = Moderate    3 = Serious    4 = Severe</p> <p>Proposition 65: No ingredient known to the State of California to cause cancer or other reproductive harm.</p>

Section 16. Autres informations	
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	Le 22 mai 2025 version 4 (NSS ENTREPRISE INC.)
Corrections	Nouvelle formulation
Références	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCOHS.
Abréviations	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CL	Concentration létale
DL	Dose létale
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.